



SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNESUP-FSU, SNETAP-FSU

Appel à se mobiliser le 7 novembre 2016 pour un budget 2017 de la Mission interministérielle de la recherche et de l'enseignement supérieur à la hauteur des besoins et des objectifs du service public !

Lors de la présentation du projet de budget du MESR 2017, la ministre de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche a annoncé une hausse de 850 millions d'euros, dont 72 millions d'euros reviendraient aux organismes de recherche et 100 millions aux établissements d'enseignement supérieurs dont les effectifs étudiants sont en progression.

Cette hausse du budget consiste principalement à financer les mesures salariales de la Fonction publique (légère progression du point d'indice, PPCR, RIFSEEP, ...). De fait, il n'y aura aucune augmentation des moyens budgétaires pour assurer les besoins de la recherche et une progression insuffisante de ceux pour assurer les missions de l'enseignement supérieur.

Pour ce qui est de la recherche, les laboratoires seront encore obligés d'aller chercher les crédits pour faire leur recherche auprès de l'ANR, qui voit son budget augmenté de 49 millions d'euros, de candidater aux appels d'offres du PIA ou à ceux de l'Europe. Concernant l'emploi scientifique, la ministre de l'ESR ont l'audace d'annoncer 400 « nouveaux » recrutements dans la recherche alors qu'il s'agit, en réalité, de remplacements des départs en retraite. Ce budget ne comporte aucune création de postes (chercheurs, ingénieurs ou techniciens) ; tout au contraire il acte la suppression de 11 postes pour l'ensemble des opérateurs de recherche !

Les conditions d'exercice de la recherche publique ne cessent de se dégrader. Le choix de financer cette recherche quasi exclusivement sur contrats (ANR, PIA, ...) au détriment du financement récurrent des organismes fait que les EPST et les EPIC, notamment, sont dans une situation particulièrement alarmante. Contrairement à ce qui est annoncé, ce budget obère très sérieusement l'avenir. Comme l'ont déclaré récemment les présidents du CNRS et de l'INSERM dans une dépêche du 23 septembre 2016 (AEF), « la question se pose de savoir si la science française va se maintenir ou décrocher ». Poursuivre cette politique ne peut qu'entraîner la recherche publique sur la voie du déclin.

Avec ce budget de la recherche 2017 en stagnation, le gouvernement continue sa politique d'abandon d'une politique de l'ESR à long terme. Cela se traduira par encore plus de blocage de carrière, de recours à l'emploi précaire, de mal être au travail !

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, même en affectant les 60 millions de masse salariale, correspondant aux 1000 postes supplémentaires, aux établissements dont les effectifs étudiants sont en progression, ceux-ci n'auront à se partager que 160 millions d'euros pour accueillir 150000 étudiants de plus depuis trois ans, soit 1100€/étudiant. C'est moins de 10% de la dépense moyenne par étudiant de l'enseignement supérieur en 2015. La paupérisation de l'enseignement supérieur se poursuit alors que les établissements ont accueilli 220000 étudiants de plus entre 2009 et 2016, que leur budget a baissé de 514 M€ constants et que 11147 emplois de titulaires ont été gelés pour recruter 13577 agents contractuels.

Tous les établissements ont besoin de moyens pour la rénovation de leurs bâtiments. Ils ont tous besoin que les fonctions support (administratives, techniques ou de gestion) ou les services communs de documentation soient renforcés. Et tous les personnels enseignants ont des besoins d'expérimentations pédagogiques. Ce n'est pas un troisième PIA sur appels d'offres concurrentiels, voué à ne servir qu'une minorité de « happy few », qui permettra d'y répondre. Les inégalités créées par les PIA sont source d'exclusion, d'inefficacité et de souffrance au travail.

Pour enfin donner les moyens à l'ESR indispensable à la hauteur des besoins et des objectifs du service public, nous demandons :

- une loi de programmation de l'ESR, avec un financement en augmentation de 3,5 milliards d'euros par année pendant dix ans. C'est seulement si cette condition est satisfaite que pourra être atteint l'objectif de 1% du PIB pour la recherche publique et 2% de PIB pour l'enseignement supérieur ;
- un plan pluriannuel sur dix ans de création d'emplois réellement pourvus, à hauteur de 6000 emplois annuels de fonctionnaires : enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, personnels techniques, de bibliothèque et administratifs. Un tel investissement est indispensable, pour résorber la précarité, et pour accroître le potentiel humain d'au moins 65% en dix ans ;
- la revalorisation des carrières, des salaires et des primes de tous les personnels de l'ESR.

Rassemblement devant l'Assemblée Nationale le 7 novembre à Paris (débat sur le budget)

A Paris: Rendez-vous à 16h à l'intersection de la rue de l'université et de l'esplanade des invalides (rue de Constantine) ! Metro Invalides (RER C, lignes 8 et 13)